

Le collège prépare l'accueil des élèves

Les élèves de 6^e et de 5^e doivent être accueillis le 18 mai. Le principal du collège Guillaume de Normandie et son équipe s'activent.

Un protocole sanitaire exigeant

Daniel Lhomme, principal du collège Guillaume de Normandie, qui compte habituellement près de 600 élèves, vient de prendre connaissance du protocole sanitaire officiel, envoyé par le ministère, relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées. Il a dû digérer les 53 pages composées de fiches thématiques concernant l'accueil des élèves, leur circulation dans l'établissement, la configuration des salles de classe, leur nettoyage, la désinfection, l'organisation des récréations, etc.

« Je dois m'assurer que le protocole sera en place avant de recevoir les élèves. Toutes les conditions sanitaires doivent être respectées malgré la difficulté évidente de mettre en application certaines consignes : Comment faire pour que des élèves de 6^e respectent la distanciation physique dans une cour de récréation ? »

Un jour sur deux

« Tous les élèves pourront être accueillis, mais pas tous les jours », précise Daniel Lhomme. Afin d'organiser la distanciation physique, il a prévu de diviser les classes en deux groupes qui seront accueillis en alternance, les groupes A, le lundi et jeudi, les groupes B, le mardi et vendredi. L'effectif habituel des classes étant de 24 (établissement classé en REP), 12 élèves, maximum, constitueront chaque groupe.

En fonction du niveau, 6^e ou 5^e, leur arrivée au collège sera échelonnée de 8 h 30 à 9 h 30. Le principal ne connaît pas précisément le nombre d'élèves qui seront présents à partir du 18 mai, il pourrait y avoir 20 à 30 % d'élèves en moins.

Des inquiétudes

Bien d'autres mesures sont prévues pour que les conditions d'enseignement puissent se dérouler sans risque de propagation du virus. **« Les enseignants ont envie de reprendre les cours, mais ils sont inquiets et se demandent si les conditions sanitaires seront capables de garantir leur intégrité physique et celle des élèves. En cas de contamination, que se passe-t-il ? En tant que chef d'établissement, je suis responsable de la sécurité des personnes. »**



Daniel L'homme, principal du collège, et des membres de l'administration dans un bureau où du matériel de protection a été installé afin de recevoir le public dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Ouest-France